



Annulation d'une vente entre particulier

Par **jjmoul**, le **04/08/2011** à **17:02**

Bonjour,
peut on annuler une vente de voiture entre particulier pour cause de defaut de control technique ?
merci

Par **pat76**, le **04/08/2011** à **19:45**

Bonsoir

Si vous avez acheté un véhicuel alors que vous saviez qu'acun contrôle technique n'avait été fait, vous avez fait une erreur.

Voyez avec le vendeur s'il est prêt à vous rembourser le montant du contrôle technique que vous pourriez envisager de faire établir.